

Note Méthodologique : Procédure espaces confinés à Abidjan Cote d Ivoire

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Enjeu majeur de sécurité industrielle et de prévention des accidents en milieux confinés à Abidjan.
- Accompagnement à la mise en conformité avec le cadre réglementaire ivoirien en SST.
- Cible: entreprises industrielles et établissements avec accès restreint (Vridi, zone portuaire, technopole).
- Finalité: identifier, maîtriser et réduire les risques lors des interventions en espaces confinés.

Point clé : Des visites sur site sont nécessaires pour un diagnostic terrain précis; une partie de l'analyse peut être menée à distance.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis et exhaustif des procédures en place.
- Analyser les risques chimiques, physiques, biologiques et l'organisation opérationnelle.
- Vérifier la conformité au cadre réglementaire ivoirien et aux recommandations internationales applicables.
- Définir et lancer un plan d'action opérationnel avec surveillance et contrôle continu.
- Améliorer la sécurité des personnels et optimiser la gestion de crise.

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre: opérations en espaces confinés des sites d'Abidjan et environs (industries pétrolières, chimiques, eaux usées, portuaires/logistiques).
- Publics impliqués: QHSE, responsables de site, chefs d'équipes techniques, RH.
- Évaluation terrain des espaces confinés, caractéristiques et pratiques existantes.
- Revue documentaire et réglementaire (procédures, permis de travail, incidents, normes).
- Accompagnement à la mise en œuvre et coordination des intervenants.
- Livrables: rapport d'audit, plan d'action détaillé et priorisé, recommandations, supports de suivi, reporting au management.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Évaluation terrain: collecte des données sur espaces confinés, caractéristiques et pratiques.
- Analyse des risques: ventilation, toxicité atmosphérique, substances dangereuses, configuration.
- Résultat: identification des points critiques et des priorités d'action.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue: procédures, permis de travail, rapports d'incidents, normes/réglementations nationales.
- Vérification: conformité au Code du travail ivoirien et recommandations internationales.
- Résultat: cartographie des écarts et exigences de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration de recommandations ciblées et d'un plan d'action opérationnel.
- Mesures organisationnelles, techniques, humaines; responsabilités, formations, outils de contrôle.
- Résultat: plan priorisé et directement applicable.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi de la mise en œuvre: audits périodiques, mise à jour documentaire, sessions d'information.
- Coordination des intervenants et reporting détaillé au management.
- Résultat: pilotage éclairé et amélioration continue de la sécurité.

Planning / durée / jalons

Durée globale indicative: de quelques semaines à deux mois, selon la taille de l'entreprise et la complexité des sites. Modalités: sur site et/ou à distance.

Étape	Modalités	Jalons / livrables	Durée indicative
1. Diagnostic initial	Principalement sur site	Constats terrain et points critiques	Variable (incluse dans la période globale)
2. Analyse documentaire & réglementaire	À distance + compléments sur site	Matrice de conformité et écarts	Variable (incluse dans la période globale)
3. Recommandations & plan d'action	Ateliers techniques / réunions de coordination	Plan d'action détaillé et priorisé	Variable (incluse dans la période globale)
4. Suivi & restitution	Audits périodiques, sessions de restitution	Reporting au management, supports de suivi	Suivi régulier sur la période définie

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic terrain et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d'action; fournit des supports de suivi.
- Assure le suivi: audits périodiques, mise à jour documentaire, reporting au management.

Client

- Fournit les procédures internes, permis de travail et rapports d'incidents.
 - Communique la documentation existante liée aux espaces confinés.
 - Facilite l'accès aux sites pour les visites et participe aux ateliers/réunions de coordination et restitutions.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes en vigueur et permis de travail.
 - Rapports d'incidents passés et documentation existante sur la gestion des espaces confinés.
 - Données terrain: caractéristiques des espaces confinés et pratiques actuelles.
 - Référentiels applicables: Code du travail ivoirien et recommandations internationales pertinentes.
 - Accès aux sites concernés pour évaluation et vérifications.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Approche flexible, combinant interventions sur site et analyses à distance selon les contraintes opérationnelles.
 - Ateliers techniques, réunions de coordination et sessions de restitution pour cadrer et valider les livrables.
 - Priorisation des recommandations selon gravité des risques, urgence et contraintes de l'entreprise.
 - Suivi régulier de la mise en œuvre: audits périodiques, mise à jour documentaire et coordination des intervenants.
 - Reporting détaillé au management pour appuyer la décision et le pilotage de la sécurité.
 - Objectif permanent de conformité légale ivoirienne et d'alignement sur les meilleures pratiques internationales.
-